

# **COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MAI 2015**

**Convocation** : 04 mai 2015

**Affichage** : 18 mai 2015

Le 11 mai 2015, à 19 H 30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Vincent OBLED, Maire

**Présents** : AUBERTIN Florence, BRALLET Chantal, BOULISSET Samuel, DUBREUIL Didier, GENELOT Laurence, GROSJEAN-DUTARTE Sophie, GUILLARD Martine, GUILLET Christophe, LAMBERTET Gilbert, LARDY Gérard, MORIN Daniel, MORIN Danielle, OBLED Vincent, OZANON-GUILLEMAUT Céline, UTIEL José.

**Secrétaire de séance** : BOULISSET Samuel

Le compte-rendu de la séance du 23 mars 2015 est approuvé à l'unanimité.

## **1- DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL POUR LES CATASTROPHES NATURELLES**

Le Département de Saône-et-Loire a décidé d'intervenir auprès des communes sinistrées par les intempéries des 4 et 5 novembre 2014 par le versement d'une subvention. La commune ayant été reconnue en état de catastrophe naturelle, elle peut prétendre à cette aide pour les dégâts causés au Pont de La Corne

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **SOLLICITE** auprès du Département une subvention pour les dommages causés au Pont de La Corne.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à ce dossier

## **2- TRAVAUX D'ENROCHEMENT ALLEE DE LA FONTAINE**

M. Gérard LARDY, adjoint chargé de la voirie, expose au Conseil Municipal que la rue « Allée de La Fontaine » permettant d'accéder au nouveau lotissement « Clos de la Fontaine » nécessite d'être consolidé par un enrochement.

Après étude de devis, il est proposé de retenir l'offre la moins disante. Il s'agit de l'entreprise CORDIER de Saint-Vincent-en-Bresse qui est retenu pour un montant de 1 910 € H.T.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le devis de l'entreprise CORDIER pour un montant de 1 910 € H.T. pour les travaux d'enrochement « Allée de la Fontaine »

## **3- TARIFS DES AFFOUAGES ET BOIS COMMUNAUX**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de fixer le coût des affouages et de la vente des bois communaux (réserve) à partir de septembre 2015.

Il rappelle les tarifs fixés à ce jour :

- o 20 € pour la taxe affouagère
- o 7 € pour le stère fait.

Il propose de maintenir ces tarifs.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** de maintenir le tarif de la taxe affouagère à 20 € à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2015
- **DECIDE** de maintenir le coût du stère fait à 7 € à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2015.

#### **4- RAPPORT ANNUEL 2013 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS DU GRAND CHALON**

Monsieur le Maire présente le rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets du Grand Chalon.

Ce rapport est consultable par les administrés en Mairie.

#### **5- QUESTIONS DIVERSES**

- **INFORMATIQUE** : des cours d'initiation informatique auront lieu en juin. Douze personnes sont inscrites pour ces cours. La formation, d'une durée de 6 heures, est répartie sur trois séances de 2 heures.
- **CULTURE** : M. Christophe GUILLET, délégué à la culture, fait le point sur les manifestations culturelles à venir. Il est prévu un duo flûte et voix à l'église le 27 juin, ainsi qu'un bal à trois (bal folk) le 26 septembre à la salle polyvalente.
- **NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES (NAP)** : Mme Martine GUILLARD fait le point sur les NAP. A partir de la rentrée, la durée des activités sera de 1 H au lieu de ¾ H actuellement, réparti sur 3 journées (lundi, mardi et vendredi) soit de 13 H 40 à 14 H 40. Gym, foot, école du cirque, Croix-Rouge, chant sont prévus pour la prochaine rentrée.
- **COMPTE-RENDU DE REUNIONS** : M. Gilbert LAMBERTET fait un compte-rendu de réunions sur le Sydesl, le Syndicat des Eaux Sud-Chalonnais.

La séance est levée à 22 H

**Fait à LA CHARMEE, le 18 mai 2015**

**Le Maire, Vincent OBLED**

